



04 SEP. 2018

**LABORATOIRE DEPARTEMENTAL
VETERINAIRE ET D'HYDROLOGIE**

SIEVO DU VAL DE L'OGNON

**3 Rue du Val de l'Ognon
25170 COURCHAPON**
**Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence
Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté**

Unité de gestion	370	SIEVO DU VAL DE L'OGNON			
Installation	070001023	SIEVO DU VAL DE L'OGNON			
Point surveillance	1332	MOTÉY BESUCHE			
Commune prélèvement	MOTÉY BESUCHE				
Destinataires	ARS DT 70- COMMUNE - SIEVO				
Préleveur	LDVH	Date Prél	29/08/2018	Heure Prél	12:40
Date début analyse	29/08/2018	Date Récept	29/08/2018	Heure Récep	14:30

RAPPORT D'ESSAI HY1835-3161
 Analyse de **Type D1**

Numéro d'échantillon: 68

 Lieu exact prélèvement **3 Grande Rue, M. MATEU Bruno**
 Eau **TRAITEE**
MESURES IN SITU réalisées par le préleveur

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Prélèvement	FD T 90-520	SC			
# Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0,06	mg/L	/	/
# Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0,10	mg/L	/	/
# Température	Détermination T°C v2	19,7	°C	/	25

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités	
				Code de santé publique	
				Limites	Références
# Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	<1	/ml	/	/
# Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	2	/ml	/	/
# Coliformes	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	/	0
# E.coli	NF EN ISO 9308-1	<1	/100 ml	0	/
# Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 ml	0	/

EXAMEN CHIMIQUE D1

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
				Limites	Références
		normal			
Aspect	Qualitative	aucune			
Couleur	Qualitative	nulle			
Odeur	Qualitative	7,5	pH		[6.5 ; 9.0]
# pH	NF EN ISO 10523	15,9	°C		
# T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v2	407	µS/cm		[200 ; 1100]
# Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	<0,50	NFU		2.0
# Turbidité	NF EN ISO 7027-1	<0.05	mg/L		0.10
# Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2				

METAUX

Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
				Limites	Références
# Fer	NF EN ISO 11885	<20	µg/L		200

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le 03/09/2018

Imprimé le : 03/09/2018

Le Directeur du Laboratoire

P. LEHONG

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les commentaires et conclusions, autres que les comparaisons aux exigences de qualité, les avis simples sur la qualité de l'échantillon et normatifs, ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Ils ne sont accrédités que si tous les paramètres concernés le sont aussi.
Références : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et Arrêté du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.